

Communiqué de presse
Lyon, le 1^{er} décembre 2021

Pôle emploi et Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi Auvergne Rhône-Alpes et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 1^{er} décembre 2021.

Cet accord est la deuxième déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et de la branche du travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds-d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres ;
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi ;
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

CHIFFRES CLÉS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

<p>→ Plus de 107 050 salariés intérimaires en équivalent temps plein en 2020. → 1 451 agences d'emploi sur le territoire</p>
--

« Nous sommes fiers d'être parmi les premières régions à mettre en œuvre ce nouvel accord de coopération entre les agences d'emploi et Pôle emploi sur le territoire. Nous savons l'importance de la collaboration sur le terrain entre acteurs privés et secteur public de l'emploi, pour favoriser la rencontre entre les entreprises qui recrutent et les professionnels en recherche. Face aux conséquences de la crise économique et sociale, l'intérim est, plus que jamais, une véritable solution



pôle emploi

vers l'insertion professionnelle dans le monde du travail pour les demandeurs d'emploi. », déclare **Philippe Giraud, Président de Prism'emploi Auvergne Rhône-Alpes**.

prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

« En signant cet accord de partenariat, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes affirme sa volonté de renforcer les coopérations avec tous les acteurs de l'emploi, pour répondre, dans un contexte de reprise économique, aux besoins de compétences des entreprises et accompagner les demandeurs d'emploi pour retrouver un emploi », précise **Frédéric Toubeau, Directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes**.



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

Emmanuelle Roigt
06 26 54 45 56

Marie-Josée Perez
06 22 09 33 66
presseara.69188@pole-emploi.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle emploi s'appuie sur 106 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

<https://www.observatoire-emploi-ara.fr/>